

L'époque pionnière (1839-1871)

En 1840, peu de choses laissaient présager du développement futur des établissements embryonnaires d'Anse-aux-Foins et d'Anse-à-Pelletier, fondés respectivement par Michel Simard et Roger Bouchard. La période d'éclosion de la localité dura quelque trente années, depuis les premiers défrichements en 1839 jusqu'au début des années 1870. C'est à cette époque, la plus difficile pour les pionniers, que les éléments constitutants de Saint-Fulgence ont été mis en place, que ses traits de base ont été esquissés, qu'une communauté est née.

Les origines charlevoisiennes

Les débuts de Saint-Fulgence sont indissociables de l'ouverture du Saguenay à la colonisation. L'établissement des pionniers à l'Anse-à-Pelletier et à l'Anse-aux-Foins s'inscrit dans le même mouvement qui a conduit à la fondation de l'Anse-Saint-Jean et de Grande-Baie. Saint-Fulgence participe ainsi à l'histoire régionale dès le départ. Ceci nous amène à chercher ses racines dans Charlevoix, la région-mère du Saguenay.

Au cours des années 1830, la population de Charlevoix vivait des instants pénibles, comme partout dans le Bas-Canada; les terres des vieilles paroisses devenaient de plus en plus étroites pour établir les nou-

velles générations, les défrichements effectués dans les nouveaux secteurs de Saint-Urbain, de Saint-Irénée et de Saint-Hilarion ne suffisaient pas à assurer convenablement la vie des nouvelles familles (1). Là, comme à La Malbaie, à Baie-Saint-Paul et aux Éboulements, on recherchait des territoires supplémentaires à mettre en valeur.

Pour les Charlevoisiens, le Saguenay représentait le territoire tout désigné pour résoudre leur problème de surpopulation. Certains d'entre eux, employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le connaissaient pour l'avoir visité lors de voyages effectués aux fins du commerce des fourrures. Plusieurs autres en avaient entendu parler au cours des travaux du Parlement concernant les nouvelles terres à coloniser. En effet, depuis 1823, l'Assemblée législative du Bas-Canada s'intéressait au Saguenay comme territoire à ouvrir éventuellement à la colonisation. En 1828, elle dépêcha une expédition afin d'évaluer le potentiel agricole de la région. Le rapport qui suivit fut très favorable. La population charlevoisienne l'appuya par deux pétitions acheminées au gouverneur de la colonie en 1829 et en 1835 (2).

En dépit du rapport favorable des commissaires nommés par l'Assemblée et des pressions exercées par les habitants de Charlevoix, le Gouvernement refusa d'autoriser la colonisation du Saguenay. La raison en était que la Compagnie de la Baie d'Hudson détenait les droits exclusifs sur la région en vertu du bail de location que lui avait consenti le Gouvernement.

La location - ou l'affermage - du territoire sague-nayen était une pratique qui remontait à 1652 alors que le gouvernement de la Nouvelle-France avait affermé la «Traite de Tadoussac» à une compagnie de commerce des fourrures. La zone concernée comprenait la rive-nord du fleuve Saint-Laurent depuis la limite est de Charlevoix jusqu'à Sept-Îles, du littoral jusqu'à la hau-

teur des terres en direction de la Baie de James. Ceci incluait donc le Saguenay—Lac-Saint-Jean. L'affermage de cet immense territoire (aussi appelé les Postes du Roi à partir de 1733) s'est poursuivi après la Conquête jusqu'au 19^e siècle. Lors de l'arrivée des premiers pionniers au Saguenay, la Compagnie de la Baie d'Hudson détenait un bail valide jusqu'en 1842, lequel interdisait la colonisation de la région.

Un autre groupe de pression obtint néanmoins le droit de pénétrer le Saguenay. Il s'agit des marchands de bois qui souhaitaient exploiter les ressources forestières régionales pour leur commerce avec l'Angleterre. Depuis le début des années 1800, l'Angleterre s'était tournée vers ses colonies d'Amérique du Nord (futur Canada) pour s'approvisionner en bois car des guerres avec Napoléon l'empêchaient d'importer de Scandinavie les madriers et autres produits de la forêt nécessaires à son économie (entre autres pour la construction navale). Il en découla un commerce important avec le Bas-Canada qui s'est poursuivi après la chute de l'empereur français, en 1815. Parmi les marchands de bois établis au pays figure William Price, arrivé à Québec en 1810 et qui, en 1835, possédait une dizaine de scieries, dont une à La Malbaie. Les réserves forestières du Saguenay l'intéressaient donc au plus haut point. C'est pourquoi il accepta d'emblée de financer la société que Thomas Simard et Alexis Tremblay, ses agents de la scierie de La Malbaie, mirent sur pied, en 1837, pour couper des billots de pin au Saguenay. Cette entreprise portait le nom de Société des pinières du Saguenay, mieux connue sous le nom de Société des Vingt-et-un.

La suite de l'histoire est bien connue. Au printemps de 1838, la Société des Vingt-et-un, appelée ainsi en raison du nombre de ses actionnaires principaux, envoya des travailleurs préparer les chantiers et construire des scieries à l'Anse-Saint-Jean et à Grande-Baie. Le peuplement blanc de la région débuta réellement lorsque les bûcherons firent venir leur famille au-

près d'eux, au grand soulagement des Charlevoisiens en quête de terres à cultiver et au bénéfice de William Price qui racheta les actifs de la Société des Vingt-et-un en 1842. C'est de ces circonstances, ainsi que de l'initiative des gens de Charlevoix, qu'est née Saint-Fulgence.

Les établissements d'Anse-à-Pelletier et d'Anse-aux-Foins.

Le territoire actuel de Saint-Fulgence a été peuplé presque simultanément en deux endroits très distincts l'un de l'autre: d'abord l'Anse-à-Pelletier, à l'extrémité est du canton Harvey, visitée par Roger Bouchard en 1838; puis l'Anse-aux-Foins, occupée par Michel Simard en 1839. Les deux hommes partagent ainsi le titre de fondateur de Saint-Fulgence.

En 1838, Roger Bouchard, meunier et important propriétaire foncier de Baie-Saint-Paul, décida de tenter sa chance du côté du Saguenay (3). Probablement attiré par les bénéfices qu'il pourrait tirer du commerce du bois, il construisit une scierie à l'Anse-à-Pelletier et une autre à l'Anse-à-la-Croix (voir carte 1). Il s'installa à l'Anse-à-Pelletier où sa famille et quelques employés le rejoignirent. Selon Mgr Victor Tremblay, cinquante-et-une personnes habitaient l'endroit lors de la première mission du curé de Baie-Saint-Paul au Saguenay, au cours de l'été 1839 (4). Parmi ces pionniers, on retrouve deux hommes qui ont joué un rôle important dans les premières années de Saint-Fulgence. Ce sont Toussaint Bouchard, fils de Roger, et Prudent Potvin, qui épousa la soeur de Toussaint (Rachelle), en 1843.

Alors que Roger Bouchard s'établissait comme commerçant de bois, Michel Simard s'installait comme cultivateur à l'Anse-aux-Foins en 1839. C'est pourquoi

il choisit la riche plaine située à l'embouchure de la rivière aux Foins, que plusieurs appelèrent bientôt la rivière des Simard. Les terres qu'il occupait comprenaient la pointe de la Compagnie de la Baie d'Hudson, appelée ainsi parce que ses employés du poste de Chicoutimi y envoyaient paître leurs animaux. Leur intérêt pour les prairies naturelles de l'Anse-aux-Foins les opposa d'ailleurs à Michel Simard (voir encadré). L'événement est rapporté par quelques témoins et Mgr Victor Tremblay en a fait état à plusieurs reprises (5). Sommé de partir par les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Michel Simard aurait refusé, menaçant même d'utiliser la force. Il faut rappeler que la Compagnie détenait alors les droits exclusifs d'exploitation du territoire régional et que la colonisation était encore illégale.

Ensemble, donc, Roger Bouchard et Michel Simard ont jeté les bases de la future municipalité de Saint-Fulgence. Partis de Charlevoix parmi les premiers pour s'établir au Saguenay, ils choisirent de pénétrer profondément dans le territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson alors que les autres s'arrêtèrent presque tous à la Baie des Ha! Ha! C'est ainsi qu'ils ont fait de Saint-Fulgence l'avant-poste du peuplement de la région. Chacun à sa façon illustre les intérêts qui ont conduit à l'ouverture du Saguenay: le commerce du bois et la colonisation agricole. D'autres colons viendront rapidement les rejoindre, s'établissant de la même façon qu'eux comme «squatters» (colons sans titre de propriété).

Saint-Fulgence en 1843

En 1842, à l'échéance du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la colonisation du Saguenay devenait légale. Une des premières actions du gouvernement du Canada-Uni a été de faire arpenter le territoire

pour procéder à la concession des terres. C'est ainsi que, en 1843, l'arpenteur Louis Legendre fut chargé d'arpenter les cantons Harvey et Tremblay. Ses notes (6) contiennent de nombreuses informations sur la colonie à cette époque.

La colonie comptait alors environ cent vingt personnes (7) installées, pour la plupart, sur le site du village actuel (voir carte 2) et à l'Anse-à-Pelletier. Michel Simard occupait la plus grande superficie. Les autres pionniers indiqués sont les frères Éloi et François Morin ainsi que Joseph Chamberland, gendre d'Éloi, Damase Bouchard, Barthélémy Hervieux, Léon Savard, l'amérindien Xavier Nepton, Narcisse Morin, Joseph Desgagné et Isaïe Saint-Gelais avec ses fils Jacques et Téléphore. N'apparaissent pas sur le plan Roger Bouchard et son groupe de l'Anse-à-Pelletier. Aux dires de l'arpenteur Legendre, les défrichements avançaient à bon rythme. Michel Simard et Roger Bouchard attirèrent particulièrement son attention:

«... ce brave homme (M. Simard) m'a très bien accueilli, il est poli, leste et vigoureux. Il mérite à mon jugement l'intention (sic: l'attention) du gouvernement pour être encouragé dans une nouvelle place comme celle-là (l'Anse-aux-Foins), où il commence un nouvel établissement.»
(8)

«J'ai (parcouru) cette belle place de la rivière Pelletier, où il y a des travaux immenses qui ont été faits aux frais de M. Roger Bouchard, homme extrêmement industriel (...). Il a bâti (...) un superbe moulin à scie qui produit un grand nombre de madriers que j'ai vu en ma présence se charger à bord de navires d'Europe. Ce M. Bouchard, (...) avancé en âge, mérite à

tous les égards l'intention (sic: l'attention) du gouvernement pour avoir aussi bravement établi cette place pour ses garçons. Il est toujours prêt (...) à donner tous les secours aux voyageurs sur le Saguenay et aux squatters de cette place et des environs.» (9)

Les bonnes paroles de l'arpenteur et l'encouragement éventuel du gouvernement semblent bien peu en comparaison des efforts déployés par les pionniers de 1843. Se tailler une place dans un environnement aussi peu accueillant représentait un défi pour quiconque. Les travaux à accomplir étaient énormes. Il fallait d'abord quitter sa paroisse de Charlevoix avec tout le matériel nécessaire à l'installation. En d'autres mots, il fallait renoncer à ses parents, à ses voisins, à ses amis pour débarquer sur les rives vierges du Saguenay, après un voyage de 230 kilomètres sur le fleuve et le fjord.

Une fois rendu, on commençait par construire un abri, le plus souvent en bois rond, pour soi et pour les animaux (si on en possédait). Puis, suivaient les défrichements à proprement parler: abattage, ébranchage et transport des arbres; nettoyage des surfaces bûchées, brûlage des abattis. Le tout avec des moyens très restreints, à travers les mouches qui constituaient un véritable fléau, provoquant la fièvre chez les enfants et parfois la mort des animaux. Elles causaient toujours des problèmes en 1888. Cette année-là, des habitants demandèrent à l'évêque du diocèse, Mgr Louis-Nazaire Bégin, de prier pour la disparition des insectes (10).

Quant aux ressources matérielles, elles demeuraient élémentaires: peu d'outils, à peu près jamais d'animal de trait, une nourriture peu diversifiée et souvent peu abondante. Heureusement, à l'Anse-aux-Foins comme ailleurs au Saguenay, on pouvait compter sur

l'apport de la chasse et de la pêche pour compléter les provisions qu'on avait apportées des vieilles paroisses. Au printemps et en automne, notamment, l'Anse-aux-Foins accueillait des centaines de bernaches sur ses battures, ce qui a probablement valu son nom à la rivière aux Outardes (11). On cueillait également des fruits sauvages et on s'empressait de semer quelques légumes près de l'abri familial.

En dépit de ces difficultés, le développement de l'Anse-aux-Foins se fit plus rapidement que celui de l'Anse-à-Pelletier. Le relief moins accentué des environs du village actuel permit l'établissement d'un plus grand nombre de colons car, il faut le rappeler, le travail de la terre constituait le principal moyen d'existence à cette époque. Ces terres étaient un attrait majeur pour une foule de cultivateurs de Charlevoix confrontés à une rareté grandissante d'espace à cultiver dans leur région.

La naissance d'une communauté.

En 1843, peu de choses identifiaient concrètement la future Saint-Fulgence. L'Anse-aux-Foins et l'Anse-à-Pelletier ressemblaient aux autres établissements disséminés le long du Saguenay et qui se caractérisaient surtout par l'absence d'organisation. Seule la colonie de Grande-Baie possédait son église, premier élément d'organisation de l'espace local. L'arrivée constante de nouveaux colons, la progression des défrichements, la construction d'équipements collectifs, tel le moulin à farine, ainsi que la création d'organismes communautaires, comme la commission scolaire, la fabrique et la municipalité, contribueront à façonner l'image de la localité. Ainsi, à l'aube des années 1870, Saint-Fulgence sera devenue une paroisse constituée et prospère sous plusieurs rapports.

L'évolution de la population.

La croissance de la population entre 1843 et 1871 se fit à un rythme spectaculaire: en moins de trente ans, elle a pratiquement quintuplé. L'accroissement le plus rapide survint pendant les dix premières années (voir tableau 1), alors que la population faisait plus que doubler. Lors des vingt années suivantes, la progression suivit grosso modo le rythme de l'accroissement naturel (surplus des naissances sur les décès) que connaissait l'ensemble de la région à cette époque, accroissement parmi les plus élevés au monde.

Mais cette croissance équivalente à l'accroissement naturel cache une immigration importante à Saint-Fulgence. En effet, là comme ailleurs dans la région et comme dans toute société pionnière, le roulement de la population demeurait très élevé. Par exemple, en comparant les recensements de Saint-Fulgence effectués en 1852 et en 1861, il apparaît que dix-huit familles sur quarante-cinq (40%) ont quitté la paroisse entre ces deux dates. Par contre, vingt autres, absentes en 1852, s'y sont établies avant 1861. Au total, avant 1871, ce sont plus de quatre-vingts familles qui ont choisi de s'installer à l'Anse-aux-Foins, soit près de cinq cents individus (parents, enfants et adultes célibataires) (12). Une partie seulement de ces gens y demeurait encore en 1871.

Coloniser est une affaire de famille ou, plus précisément, de groupes familiaux. En 1852, sur les quarante-huit couples que comptait la colonie, quarante-et-un étaient unis par des liens de parenté (13). Ils formaient sept groupes familiaux ou clans, composés chacun de deux à douze couples. La plupart d'entre eux ont laissé bon nombre de descendants dans la population actuelle. On y retrouve le groupe des Tremblay «Moïse», des Tremblay «Renard», des Simard (Michel), des Bolduc et des Bouchard (Roger, le fondateur de

l'Anse-à-Pelletier). Les membres de ces clans s'établissaient généralement comme voisins. Ainsi, si les conditions d'installation demeuraient très pénibles, elles s'en trouvaient grandement améliorées par la présence de parents. Père et mère, beaux-parents, frères, soeurs, cousins ou cousines apportaient un secours essentiel au succès de l'établissement. A preuve, les sept couples qui, en 1852, ne comptaient aucun parent dans la paroisse n'y sont demeurés que quelques années, voire quelques mois.

Les activités économiques

Tel que mentionné précédemment, ce sont les activités forestières et agricoles qui ont conduit à la fondation de Saint-Fulgence comme à celle du Saguenay. Ces deux activités ont dominé l'économie locale pendant plusieurs décennies et demeurent toujours prépondérantes. Elles ont toutefois connu des transformations profondes depuis l'époque pionnière.

L'agriculture

En 1852, plus de 90% de la population vivait sur une ferme. Cette proportion baissa légèrement à environ 85% en 1871. C'est donc dire que le travail de la terre constituait, de loin, le principal moyen d'existence de la colonie. L'agriculture qu'on pratiquait à cette époque peut être qualifiée d'agriculture de subsistance. Son but était de produire sur la terre ce qu'il fallait pour nourrir et habiller sa famille.

On cultivait blé, orge, pois, patates et autres légumes pour s'alimenter, avoine et foin pour les animaux (14). Le moulin à farine sur la rivière aux

Outardes, construit en 1844 par Toussaint Bouchard, servait à moudre le grain. Certaines familles cultivaient aussi le lin pour la toile (15). À cela s'ajoutait l'élevage de quelques bêtes pour la viande, les oeufs, le lait et le beurre ainsi que de quelques moutons pour la laine dont on faisait l'étoffe du pays. La culture et l'élevage étaient complétés par d'autres activités: la cueillette des fruits sauvages (bleuets, fraises, framboises, etc.) ainsi que la chasse et la pêche procuraient des suppléments alimentaires essentiels.

Mais la terre ne pouvait combler tous les besoins. Il fallait aussi voir au paiement, en argent, de certains biens (meubles, véhicules, animaux, matériaux de construction et autres) et services (services professionnels, municipaux, religieux et scolaires). Comme il n'existait pratiquement pas de marché où vendre les produits de la ferme, on devait se tourner vers des activités non agricoles. Ici, l'exploitation forestière a joué un grand rôle.

Les activités forestières.

Le travail dans les chantiers forestiers ou dans les scieries constituait de loin le principal moyen pour gagner de l'argent, la principale source de revenu d'appoint pour les familles pionnières. C'était vrai pour le Saguenay et de façon particulière pour Saint-Fulgence. Le chantier occupait les hommes la majeure partie de l'hiver. On y travaillait pour les Price et McLeod, naturellement, mais aussi pour approvisionner les scieries de Roger Bouchard et de Matthew Wyatt (voir ci-après). Les salaires demeuraient modestes: de 10 \$ à 12 \$ par mois vers 1875 (16). Les cultivateurs profitaient aussi des réserves de bois que recelaient leurs terres. C'est ainsi que plusieurs, s'ils ne «montaient» pas aux chantiers, faisaient de la coupe sur leur exploitation pour vendre du bois de chauffage ou du

L'organisation religieuse

Un des soucis importants des familles pionnières était d'obtenir un service religieux. En 1840, le curé Charles Pouliot de La Malbaie effectua une première mission au Saguenay, à la Grande-Baie. Il y baptisa Guillaume (appelé aussi William) le plus jeune fils de Michel Simard et de Constance Duchesne. Il revint en 1841 et en 1842. Selon les notes de l'abbé G. Gagnon, c'est à la fin de cette dernière année, alors qu'il était prêtre résident à Grande-Baie, que l'abbé Pouliot célébra la première messe sur le territoire actuel de Saint-Fulgence, soit dans la maison de Roger Bouchard, à l'Anse-à-Pelletier (19). A l'Anse-aux-Foins même, la première messe dont il est fait mention a été célébrée deux ans plus tard dans la maison de François Morin.

En 1844, l'archevêque de Québec confia aux Oblats la responsabilité du service religieux au Saguenay. Ceux-ci chargèrent le père Jean-Baptiste Honorat, futur fondateur de Laterrière, de la cure de Saint-Alexis de Grande-Baie, seule paroisse alors établie. Le père Honorat a ainsi été également responsable des autres missions du Saguenay, dont l'Anse-aux-Foins et Chicoutimi. Considérant que le progrès du peuplement le justifiait, il s'entendit avec les habitants pour construire une première chapelle à l'Anse-aux-Foins, en 1846. Le choix de son emplacement ne fit cependant pas l'unanimité: certains la voulaient en haut de la côte, dans les environs de l'église actuelle; les autres souhaitaient plutôt qu'elle soit construite près de la rivière aux Outardes. Ces derniers eurent gain de cause auprès du missionnaire. Trois ans plus tard, toutefois, force fut pour le curé de reconnaître qu'une localisation plus à l'est conviendrait à un plus grand nombre de fidèles et la chapelle fut transportée près du site de l'église actuelle. Cette deuxième chapelle fut placée sous le patronage de Saint-Fulgence (20). Elle sera reconstruite et

agrandie en 1854 et en 1866 (première véritable église).

Le statut de mission qu' Anse-aux-Foins reçut en 1842 ne signifie pas pour autant qu'on y célébrait la messe tous les dimanches. Au contraire, le missionnaire y exerçait son ministère à intervalles de plusieurs semaines. Quelques paroissiens se chargeaient d'aller le chercher à Grande-Baie, au prix d'un voyage de deux jours en chaloupe, la distance à parcourir totalisant plus de cinquante kilomètres (trente-deux milles). La situation s'améliora un peu en 1847, lorsque la mission fut confiée au curé de Chicoutimi (jusqu'en 1860). C'est d'ailleurs l'abbé J.-B. Gagnon, alors curé de Saint-François-Xavier, qui déménagea la chapelle en 1849. Enfin, la dernière paroisse à avoir assuré le service religieux à Saint-Fulgence a été celle de Sainte-Anne (1860-71). Sa situation plus rapprochée et accessible par voie terrestre (un premier pont enjambait la rivière Valin depuis 1860) facilitait grandement les allées et venues tant des fidèles que du curé. Pour les besoins urgents, baptiser un nouveau-né dont la vie semblait menacée ou administrer le sacrement ultime à une personne mourante, le curé ne se trouvait plus qu'à quelques heures de route. Toutefois, comme ce n'était pas toutes les familles qui possédaient un cheval, plusieurs firent appel à la générosité de leurs concitoyens pour se rendre à l'église de Sainte-Anne ou pour aller y chercher le curé (21).

En raison du nombre toujours croissant d'habitants, la mission s'imposa bientôt comme candidate au titre de paroisse. Compte tenu d'une population de près de cinq cents personnes en 1870, l'archevêque de Québec accéda aux demandes des gens de l'Anse et érigea canoniquement la nouvelle paroisse le 8 novembre. Elle couvrait la partie du canton Tremblay située à l'est de la rivière Valin et tout le canton Harvey. Les registres s'ouvrirent en février 1871 et, en octobre, Saint-Fulgence accueillait son premier prêtre résident,

Louis-Wilbrod Barabé. La fabrique de Saint-Fulgence était la deuxième corporation publique que se donnaient les habitants de la colonie; la première fut la commission scolaire, incorporée une dizaine d'années auparavant.

L'organisation scolaire

Le contexte pionnier des débuts de l'Anse-aux-Foins se prêtait difficilement à l'instruction des enfants. Comme dans les autres colonies de la région, il fallait compter sur les parents pour donner aux enfants quelques notions de lecture, d'écriture et d'arithmétique. Ceux-ci n'en avaient pas toujours le temps ni les moyens. En raison des nombreuses tâches à accomplir sur les terres, nombre de parents appréciaient davantage les capacités physiques des enfants pour le travail manuel que leurs aptitudes intellectuelles. Par ailleurs, au début des années 1850, l'école la plus proche se trouvait à Sainte-Anne; il n'est donc pas surprenant que plusieurs enfants aient grandi sans instruction. Enfin, même si le besoin se faisait sentir en 1850, le nombre d'élèves qui auraient pu fréquenter l'école ne justifiait pas la création d'une commission scolaire (22).

Les choses évoluèrent toutefois assez rapidement. En 1858-59, les gens de la colonie assumèrent les frais d'une première classe (23). Forts de cette expérience, des propriétaires du canton Harvey demandèrent au département de l'instruction publique de créer une commission scolaire, ce que le Gouverneur général en conseil accepta le 14 décembre 1859. Détachée de la commission scolaire de Saint-Joseph (Sainte-Anne) et couvrant d'abord le seul canton de Harvey (comptant cinquante-neuf enfants d'âge scolaire), la nouvelle commission scolaire de Harvey s'étendit, dès mai 1860, à la partie du canton Tremblay située à l'est de la rivière Valin (24). En septembre, trente-huit élèves s'inscri-

aient. L'école, installée dans l'ancienne chapelle, fut d'abord tenue par Prudent Potvin.

L'organisation municipale

Après la commission scolaire et la fabrique, il fallait encore que l'Anse-aux-Foins se dote d'une administration municipale pour affirmer son identité. Auparavant, les habitants de l'endroit avaient participé à d'autres formes de gouvernement municipal.

Le régime municipal québécois s'est implanté à l'époque de la colonisation du Saguenay entre 1845 et 1860. Dans la région, la première municipalité fut celle du comté Chicoutimi, créée en 1850 et dont le conseil se réunit pour la première fois en janvier 1851. Louis Savard et Félix Simard y représentaient le canton Harvey (25). Toutefois, lors de la seconde séance, le canton Harvey perdit ses représentants parce que sa population n'atteignait pas trois cents habitants. Les cantons Jonquière et Simard connurent le même sort. Aux yeux du conseil municipal de comté, le canton Simard et toute l'Anse-aux-Foins devinrent alors parties du canton Tremblay.

Il en fut ainsi jusqu'à la réforme municipale de 1855. En effet, l'immensité du territoire couvert par une municipalité de comté rendait l'administration plutôt inefficace. C'est pourquoi la loi de 1855 institua les municipalités locales. La première à voir le jour dans la région fut celle de Canton-Tremblay, laquelle englobait toujours les cantons Harvey et Simard. De cette façon, les habitants de l'Anse-aux-Foins ne votaient plus pour les deux représentants du canton Tremblay à la municipalité du comté, mais pour des représentants au conseil municipal de Canton-Tremblay. Il en sera ainsi jusqu'en 1873. Pendant cette période, le maire de Canton-

Tremblay fut toujours un résidant de la paroisse de Sainte-Anne, exception faite des années 1858-1860 pendant lesquelles Toussaint Bouchard occupa ce poste. Cela ne posait pas réellement de problème puisque, depuis 1860, la mission de Saint-Fulgence était rattachée à la paroisse de Sainte-Anne, excepté sur le plan scolaire.

Cependant, l'érection de la paroisse de Saint-Fulgence incita les gens à se constituer en municipalité. Se prévalant des dispositions du nouveau code municipal, promulgué en 1870, ils formèrent la première municipalité de paroisse de la région (1er janvier 1873). Luc Lemieux, un des pionniers de la localité, fut choisi pour présider le premier conseil (26). Le nom d'Anse-aux-Foins, déjà en régression depuis quelques années, fut définitivement remplacé par celui de Saint-Fulgence.

* * *

L'érection de la paroisse et l'incorporation de la municipalité constituent des points de repère importants pour indiquer la fin de la période pionnière de l'Anse-aux-Foins. Cependant, d'autres événements, moins officiels peut-être, mais plus significatifs dans l'histoire de Saint-Fulgence, survinrent au début des années 1870, marquant une rupture avec ce qui précédait.

Le plus spectaculaire est, sans nul doute, le Grand feu du 19 mai 1870. Il a laissé un souvenir indélébile à l'Anse-aux-Foins, comme ailleurs dans la région (27). L'incendie se serait déclaré le matin au nord-ouest du lac Saint-Jean. Poussé par des vents violents, il a atteint Grande-Baie et Saint-Fulgence en fin d'après-midi, réduisant en cendres maisons, bâtiments et semences. Aucune paroisse ne fut épargnée. Si quelques-unes du Saguenay, comme Sainte-Anne et Chicoutimi, souffrirent moins du sinistre, celles du Lac-Saint-Jean furent particulièrement touchées. Au total,

quelque sept cents familles perdirent beaucoup, dont cinq cent cinquante-cinq furent complètement ruinées (plus du quart des familles de la région). À l'Anse-aux-Foins, un grand nombre de familles perdirent soit leur maison, soit leurs bâtiments, souvent les deux. Pour l'ensemble des cantons Simard, Tremblay et Harvey (moins le village de Sainte-Anne), ce sont quarante-neuf familles qui ont tout perdu. Une bonne partie de ces familles résidait à Saint-Fulgence même, surtout à l'ouest du village (28). Le pont sur la rivière Valin brûla également, faisant temporairement obstacle aux communications avec Sainte-Anne (il fut reconstruit au printemps de 1871). Certains des résidents dont la maison fut détruite trouvèrent momentanément refuge dans l'église épargnée par le feu.

Deux événements majeurs sur le plan économique survinrent également à cette époque. D'abord, en 1871, la famille Price vendit sa ferme à Thimothée Harvey père et à son gendre Adolphe Boudreault. Ce faisant, c'est tout le secteur compris entre les rivières Valin et à la Loutre qui s'ouvrait au peuplement. Cette vente signifiait aussi la disparition d'une importante source de revenu (très durement gagné, il est vrai). Le deuxième événement, c'est l'achat de la scierie, située sur la rivière aux Outardes, effectué par Wyatt et Blair en 1869. Détruite l'année suivante par le Grand feu, ses propriétaires décidèrent de la reconstruire plus grande. La nouvelle scierie devint ainsi le principal employeur estival de la population locale et intégra encore plus Saint-Fulgence au marché québécois du bois par les madriers qu'elle exportait vers Québec et vers les autres régions de la province.

Les années 1870 et 1872 furent également marquées par la mort des deux hommes qu'on peut considérer comme les fondateurs de la localité. Michel Simard, dont la maison fut ravagée par le Grand feu (il l'occupait avec la famille de son fils Ferdinand), résidait dans l'ancienne chapelle lorsqu'il s'éteignit, au mois

d'août 1870. Quant à Roger Bouchard, qui demeurait toujours à l'Anse-à-Pelletier avec la famille de Joseph Desgagné, il décéda au mois de février 1872. À leur mort, c'est toute une époque de l'histoire de Saint-Fulgence qui se terminait. Désormais assise sur des bases solides, la localité allait poursuivre son développement.

TABLEAU 1

Population de Saint-Fulgence et du Saguenay 1843-1871

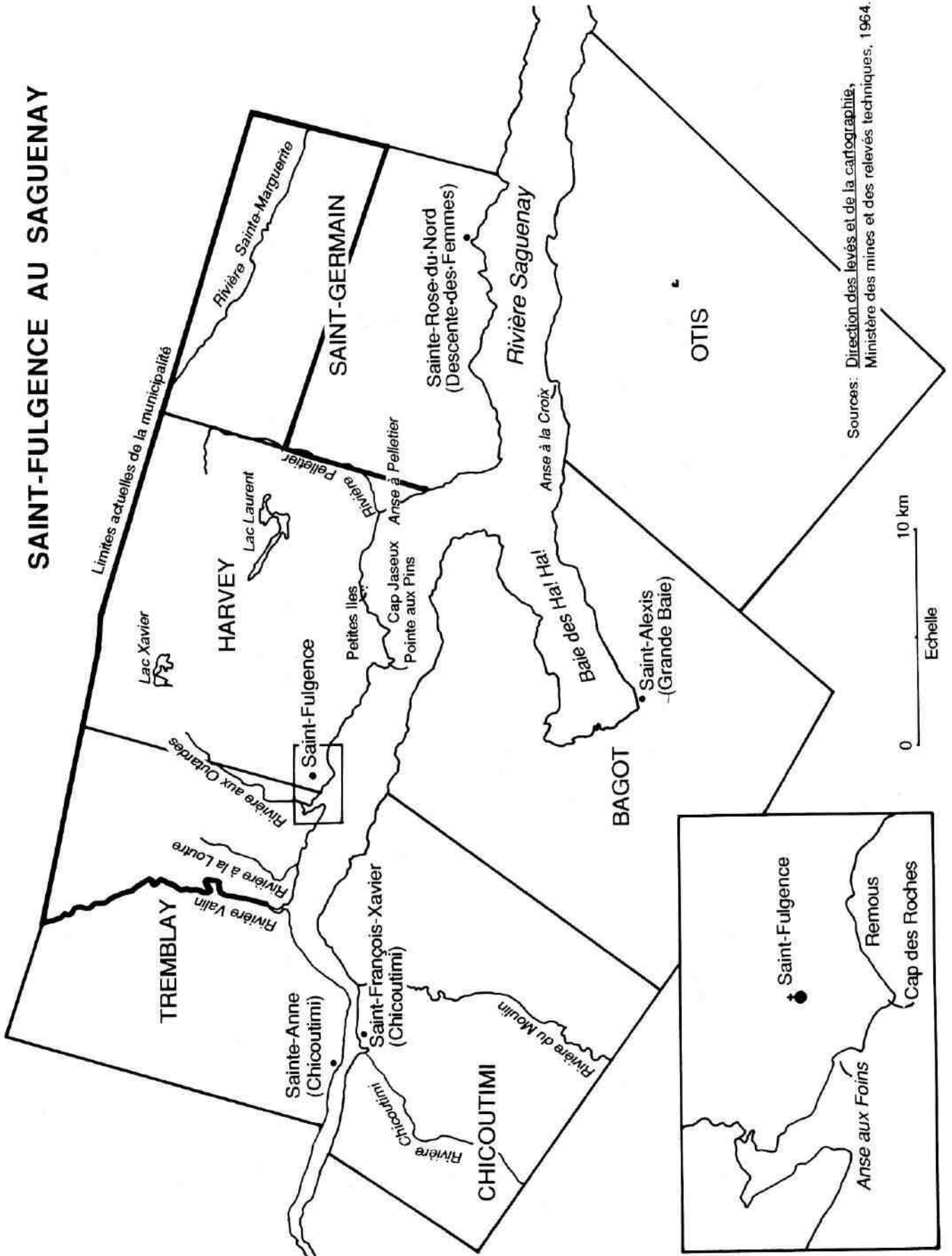
Année	Saint-Fulgence		Haut et Bas-Saguenay	
	Nombre	Δ%	Nombre	Δ%
1843	120	-----	1 813	-----
1852	243	102,5	5 214	187,6
1861	363	49,4	8 884	70,4
1871	535	47,4	11 812	33,0

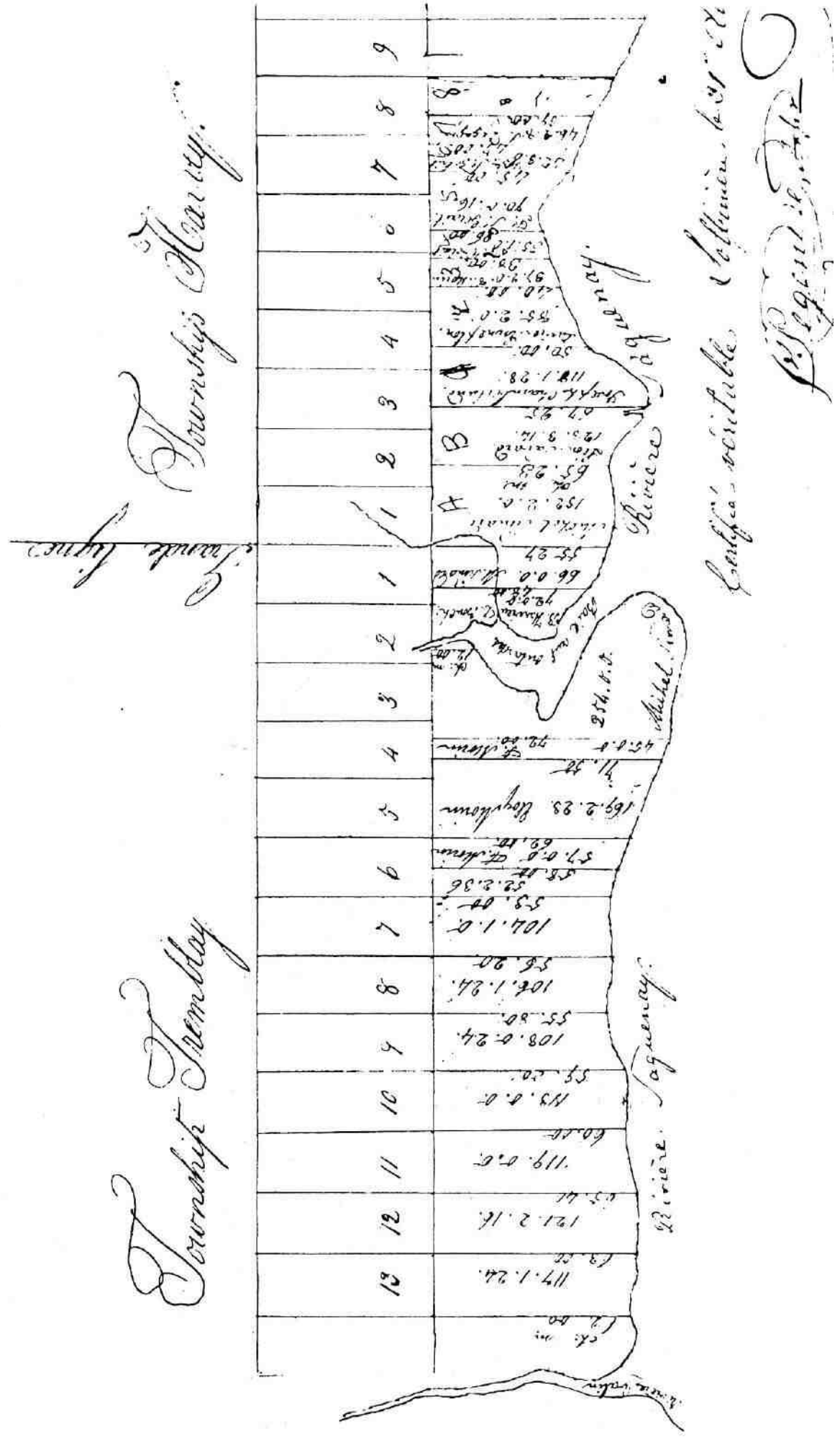
Sources:

Pour Saint-Fulgence: manuscrits des Recensements du Bas-Canada pour les années concernées, sauf pour 1843, année pour laquelle les feuillets de recensement des paroisses du Saguenay ne sont plus disponibles. Voir aussi MARC. ST-HILAIRE, (1984), p. 41.

Pour le Saguenay: Recensements du Bas-Canada et du Canada, années concernées.

SAINT-FULGENCE AU SAGUENAY







L'INCIDENT MICHEL SIMARD VS COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

La volonté ferme de Michel Simard de s'installer à l'Anse-aux-Foins pour de bon l'a conduit à lutter de front contre ceux à qui cette perspective ne plaisait guère . Si tous les témoignages ne concordent pas, ils font état d'au moins trois épisodes où Simard eut à défendre son droit de premier preneur et défricheur (ou colon sans titre). D'abord, vers 1840 (alors que la colonisation était encore illégale au Saguenay), l'agent de la Baie d'Hudson serait venu une première fois avec quelques hommes pour signifier à Simard qu'il devait quitter l'Anse-aux-Foins, le terrain qu'il occupait appartenant à la Compagnie. Le pionnier s'objecta fermement et l'agent n'eut qu'à repartir. La Compagnie allait toutefois revenir à la charge.*

Ce deuxième affrontement semble avoir été plus mouvementé. Les hommes de la Compagnie (parmi lesquels des Amérindiens, selon quelques témoins), dirigés par un Écossais, étaient de retour l'été suivant (1841?). Forts de leurs armes, ils sommèrent Michel Simard et les autres pionniers de quitter l'Anse-aux-Foins séance tenante. Simard aurait alors proposé un combat à l'Écossais pour décider du sort des terres convoitées. Le duel (vraisemblablement armé) n'eut finalement pas lieu. Devant la détermination de son adversaire, l'Écossais préféra partir. Certains racontent que Simard, ayant cassé le fusil de l'Écossais sur son genou, aurait fait chercher le sien avant de lui offrir de se battre.

Le troisième épisode dont il est fait mention met en scène Simard et Peter McLeod, le fondateur de Chicoutimi. Lui aussi aurait tenté d'évincer le premier pionnier de l'Anse-aux-Foins ou, plutôt, aurait voulu s'approprier la récolte de foin sans tenir compte de la présence de Simard. Ce dernier refusa et s'entendit avec McLeod quant à la propriété des terres. L'entente dont il est question ici est fort plausible puisque les héritiers de Michel Simard l'invoqueront plus tard pour justifier leurs titres de propriété (les billets de concession des lot 1, rang 5, canton Tremblay, et A, rang 1, canton Harvey, ont été émis à McLeod et à Simard en 1849).

En somme, Michel Simard dut faire preuve d'une ténacité peu commune pour s'établir à l'Anse-aux-Foins. D'abord, comme tous les autres pionniers, il eut à rendre cultivable une terre vierge. En plus, parce que les étendues qu'il avait choisies comptaient parmi les plus belles de l'endroit, il eut à les défendre par la force contre ceux qui estimaient en être propriétaires (ou ayant droit légalement). La fin du bail d'exclusivité de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1842) et l'entente avec Peter McLeod (vraisemblablement à la même époque) mirent fin au litige. Simard et sa famille purent ainsi jouir tout à fait librement de leurs terres.

* Les témoignages relatifs aux tentatives pour déloger Michel Simard sont nombreux. L'abbé Georges Gagnon en fait mention dans ses notes sur l'histoire de Saint-Fulgence et la presque totalité des entrevues, réalisées auprès des personnes âgées de Saint-Fulgence sous les auspices de la Société historique du Saguenay, comportent quelques paragraphes sur ces événements (ANQC, EMVI, Mémoires no 77 (Éliphe Bolduc), no 90 (Mathilde Lachance), no 175 (Térence Potvin), no 178 (Georges Simard), no 52 (Hector Tremblay)). Mgr Victor Tremblay s'est principalement appuyé sur les propos de Mathilde Lachance pour rendre compte des tentatives d'éviction de Simard: article du 28 mars 1935 dans le Progrès du Saguenay, passages du texte sur Saint-Fulgence dans Trente années de nos localités (pp. 42-44) et passage dans Histoire du Saguenay (p. 242).



7. Le pont de la loutre, vers 1930 (Collection Lorraine Dion).



8. Draveurs à l'oeuvre à l'embouchure de la rivière aux Outardes, près du moulin à Nil Tremblay. Ces billots arrivaient par le Saguenay pour allimenter le moulin à scie (Collection Yvon Tremblay).



9. David-Edward Price. Il vendit la ferme Valin au nom de la compagnie en 1871 (ANQC, FPSHS, no 6).



14. Ancienne église de Saint-Fulgence, démolie en 1942, et le presbytère, démolli en 1957 (Collection Cécile Tremblay).